



CHARTRE DE L'ALTERNANCE Engagement Tripartite

Nous, ci-dessous, nous engageons au titre de la formation BPJEPS de :

(Nom / Prénom du stagiaire)

Sur les points suivants :

- **Moi, (Nom / Prénom du stagiaire)**, à prendre la mesure de mes engagements vis-à-vis de mon lieu de mise en situation professionnelle et de mon organisme de formation, à toujours garder à l'esprit que je dois (en cours comme sur mon lieu de stage ou entreprise) toujours adopter un comportement professionnel, faire preuve d'une assiduité parfaite et tenir informée l'entreprise de l'avancement de mes dossiers professionnels. En cas de manquement à ce principe, je m'expose à des sanctions pouvant aller de l'exclusion provisoire à l'exclusion définitive de mon organisme de formation. Je transmets impérativement à mon tuteur le calendrier des cours dès l'entrée en formation.
- **Nous, (Nom de la structure d'accueil et / ou d'employeur)**, nous engageons à assurer la disponibilité du candidat pour les périodes de cours, à l'accompagner dans sa formation par le tutorat et le suivi des missions concernées, à le considérer comme un salarié (dans le cas d'un contrat de professionnalisation) ou comme un stagiaire à part entière dans la structure. Nous nous engageons à faire le relai dans le monde professionnel du contenu échangé pendant les cours et également à signaler au centre de formation toute modification de mission (en début et cours d'année).
- **Nous, USFL** (Univers Sport Formation Lyon), délivrons le contenu pédagogique conforme à la préparation du diplôme visé, mettons à la disposition du candidat une équipe pédagogique en soutien à toute démarche qu'il souhaite entreprendre et opérons des suivis tant pédagogiques que sur le lieu de mise en situation professionnelle et / ou entreprise.

Pour le Candidat

Pour l'Entreprise

Pour le Centre de Formation

Fait en 3 exemplaires : 1 destiné à l'entreprise
1 destiné au candidat
1 destiné à USFL

V1-BD-06/07/2021